

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mars 2008

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET ELECTION DU MAIRE ET DE CINQ ADJOINTS

ÉLECTION DU MAIRE

Etaient candidats : Thierry Bardou et Laurent Gros

ont obtenu :

Thierry BARDOU 5

Laurent GROS 14

M. GROS Laurent ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Maire et a été installé immédiatement.

ÉLECTION DU PREMIER ADJOINT

A obtenu :

Yanick BLANC 14

M. BLANC Yanick ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été installé immédiatement.

ÉLECTION DU DEUXIÈME ADJOINT

A obtenu :

Denis CHAGUE 14

M. CHAGUE Denis ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été installé immédiatement.

ÉLECTION DU TROISIÈME ADJOINT

A obtenu :

Christine FELIU 14

Mme FELIU Christine ayant obtenu la majorité absolue des suffrage, a été proclamée Adjoint et a été installée immédiatement.

ÉLECTION DU QUATRIÈME ADJOINT

A obtenu :

Bernard GARIBAL 14

M. GARIBAL Bernard ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé Adjoint et a été installé immédiatement.

ÉLECTION DU CINQUIÈME ADJOINT

A obtenu :

Mme Claude COUGNENC 14

Mme COUGNENC Claude ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée Adjoint et a été installée immédiatement.

OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

Néant.

DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 14 voix pour et 5 voix contre (M. BARDOU, DAGUZAN, MARC, Mme VIDAL ET DAUZATS) décide :

Article 1) - d'accorder à Monsieur le Maire la totalité des délégations prévues à l'article L 2122-22

Article 2)- Dit que ces délégations seront valables pendant toute la durée du mandat, mais pourront, sur décision du Conseil, lui être retirées à tout moment.

Article 3)- Dit que conformément à l'article 2122-23 du CGCT, le Maire devra rendre compte, à chaque réunion du Conseil Municipal, des décisions qu'il aura prises en vertu de cette délégation de compétences.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Election des membres titulaires

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés :15

Nuls :4

Ont obtenu : M. Yanick BLANC	15 voix
Mme Christine FELIU	15 voix
M. Bernard GARIBAL	14 voix

Ont été élus membres titulaires : Mme FELIU, Messieurs GARIBAL, BLANC

Election des membres suppléants

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 15

Nuls : 4

Ont obtenu : M. Dominique FONVIELLE	14 voix
Mme Claude COUGNENC	15 voix
M. Denis CHAGUE	14 voix

Ont été élus membres suppléants : Messieurs FONVIELLE, CHAGUE, Mme COUGNENC

ELECTION DES MEMBRES DU CCAS

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés :15

Nuls :4

Ont obtenu : Mme Marie-Claude BALSSA	15 voix
Mme Christine FELIU	15 voix
Mme Claude COUGNENC	13 Voix
Mme Marylise LUGAN	14 voix
M. Didier BERTRAND	13 voix
Mme Vinciane GARIBAL	15 voix

Ont été élus : Mmes BALSSA, FELIU, COUGNENC, LUGAN, GARIBAL et M. BERTRAND

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Après en avoir délibéré, par 18 voix pour et une abstention (Mme DAUZATS), le Conseil Municipal décide de fixer la composition du Conseil d'Administration comme suit :

- 6 membres élus ;
- 6 membres nommés ;

DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DU SDET

Votant : 19

Suffrages exprimés :14

Nuls :5

Ont obtenu : M. Bernard GARIBAL 14 voix

M. Didier BERTRAND 14 voix

Ont donc été élus : M. GARIBAL et M. BERTRAND

FIXATION DE L'INDEMNITE DES ELUS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal par 14 voix pour et cinq abstentions (Mesdames et Messieurs BARDOU, VIDAL, DAUZATS, DAGUZAN et MARC) décide de fixer les indemnité des élus comme suit :

- pour le Maire : 43 % de l'indice brut 1015
- pour les Adjointes : 16.5 % de l'indice brut 1015

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à **cinq** le nombre d'Adjointes au Maire.

CREATIONS DES COMMISSIONS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer **9 Commissions** et de répartir les sièges de la façon suivante :

Article 1)- Commission Urbanisme et Voirie

Mesdames et Messieurs BLANC, BERTRAND, FONVIEILLE, GARIBAL, BOYO, MARC, COUGNENC et DAUZATS.

Article 2)- Commission du Personnel

Mesdames et Messieurs. CHAGUE, BALSSA, FELIU, LUGAN, METARHI, GARIBAL, BARDOU, DAGUZAN

Article 3)- Commission Tourisme

Mesdames et Messieurs GARIBAL, HOMS, COUGNENC, METAHRI, FONVIEILLE, CHAGUE, BALSSA, BARDOU, DAUZATS

Article 4)- Commission Culture et Communication

Mesdames et Messieurs COUGNENC, LUGAN, BALSSA, HOMS, MATAHRI, CHAGUE, VIDAL, DAUZATS

Article 5)- Commission Finances

Tous les membres du Conseil Municipal

Article 6)- Commission Travaux

Mesdames et Messieurs FONVIEILLE, BLANC, GARIBAL B, BOYO, LUGAN, GARIBAL V., BERTRAND, MARC, DAUZATS.

Article 7)- Commission Espaces Verts

Mesdames et Messieurs BALSSA, LUGAN, FELIU, CHAGUE, BERTRAND, DAGUZAN, BARDOU

Article 8)- Commission Affaires scolaires

Mesdames et Messieurs HOMS, GARIBAL V., BERTRAND, LUGAN, FELIU, VIDAL, DAGUZAN

Article 9)- Commission Associations

Mesdames et Messieurs METAHRI, FONVIEILLE, COUGNENC, FELIU, BOYO, BALSSA, BARDOU, DAGUZAN

REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS

Election des membres titulaires

Votant : 19

Suffrages exprimés :19

Ont obtenu : M. Yanick BLANC	16 voix
M. Didier BERTRAND	15 voix
M. Thierry BARDOU	5 voix
M.Laurent GROS	14 voix
Mme Vinciane GARIBAL	16 voix

Ont donc été élus : Messieurs BLANC, BERTRAND, GROS et Mme GARIBAL

Election des membres suppléants

Votants : 19

Suffrages exprimés 15

Nuls : 4

Ont obtenu : M Bernard GARIBAL	14 voix
Mme Claude COUGNENC	15 voix
M. Denis CHAGUE	15 voix
Mme Marie-Claude BALSSA	14 voix

Ont donc été élus délégués suppléants : Messieurs GARIBAL, CHAGUE, Mesdames COUGNENC et BALSSA

DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DU DADOU

Election des membres titulaires

Votant : 19

Suffrages exprimés :15

Nuls :4

Ont obtenu : Mme Vinciane GARIBAL	15 voix
Mme Claude COUGNENC	15 voix

Ont donc été élus : Mme GARIBAL et Mme COUGNENC